

contrôle politique sur l'évolution des événements économiques¹¹⁶. Un pays qui ne réagirait pas aux pressions nationales et qui n'harmoniserait pas ses politiques avec celles des autres pays soit directement, soit en entamant des négociations multilatérales ou en créant des programmes nationaux ayant les mêmes effets que les normes internationales, s'exposerait à l'isolement, au protectionnisme et au déclin économique. Les politiques visant à restreindre la concurrence peuvent contribuer à l'érosion de la souveraineté que l'on cherchait à protéger. La façon dont un pays affronte ces pressions, que ce soit activement en prenant des initiatives ou passivement par une réaction d'arrière-garde, que ce soit au moyen d'actions unilatérales ou de négociations internationales relève d'avantage de l'exercice de sa souveraineté.

Cependant, l'harmonisation des politiques va bien souvent au-delà de la coopération et de la coordination et des pressions internationales, car elle revêt un caractère litigieux lorsque ces pressions touchent aux structures de la politique sociale d'un pays ou font planer une menace sur la façon dont il choisit d'atténuer ses disparités régionales.¹¹⁷

¹¹⁶ OGATA, COOPER, SCHULMANN, 1989, *International Financial Integration: The Policy Challenges*, Rapport #37 de la Commission trilatérale, New York, Commission trilatérale, p. 2.

¹¹⁷ Nous examinons certaines de ces questions aux sections 5.3 et 6.3.1.